

Janvier 2023

# Vivre à Bétheniville



Dans la dernière édition, à la question « Trouverez-vous d'où la photo mystère a été prise ? » il fallait répondre :

de chez M. Lombard.

Bravo à nos 2 gagnants :

- Jean-François Rousseau

- Fabrice Boutière

## Sommaire

Vœux du Maire	page 2
Compte-rendu du 21/10/2022	page 3
Compte-rendu du 21/11/22	page 4
Actualités	page 6
Vie associative	page 10
Retour en images	page 12
Informations diverses	page 14
Agenda et État civil	page 16

### Actualités

Article : « Dernière ligne droite »



### Vie associative

Article : « Équipage fête Noël »



### Retour en images

Article : « Nettoyons Bétheniville »





# Vœux du Maire

Chères Béthenivilloises, chers Béthenivillois

En ce début d'année 2023, j'ai grand plaisir à venir vous présenter en mon nom et celui de mes collègues élus, nos vœux les plus sincères et les plus chaleureux. En espérant la réussite pour vos projets, ainsi que la prospérité et la santé pour vous et vos proches.

Aujourd'hui, la situation sanitaire est quasiment redevenue normale. Nous avons appris à vivre avec ce virus de la covid19. Je vous remercie pour votre civisme durant cette période qui fut difficile.

Cette année, le Père Noël est enfin passé par Bétheniville, pour livrer la fibre. Un cadeau que nous attendions tous depuis de très nombreuses années. Je rappelle que le raccordement est gratuit pour tous ceux qui ont déjà une ligne téléphonique cuivre. Vous pouvez retrouver toutes les informations concernant la mise en place sur le site internet de la commune.

## **Les projets 2022 portés par la commune sont presque terminés :**

L'éclairage des terrains de tennis, du terrain de pétanque, du city, de la future aire de jeux, est terminé.

La rénovation totale du terrain de pétanque est terminée.

La résine de la piste de roller est terminée.

La plantation des arbustes complexe sportif est terminée.

La pose des jeux (mur d'escalade, canadienne en cordage et balançoire en nid d'hirondelle) a été interrompue à cause des mauvaises conditions météo. Fin des travaux probablement courant février.

## **Les projets 2022 portés par la CUGR sont finis :**

Rue du Martelet, chemin du Martelet, 60 m rue du Jardin du coq, 200 m route de la Neuville.

## **Les projets 2023 portés par la commune (si subventions suffisantes)**

- Trottoir rue Munet côté impair (depuis le canal jusqu'au monument aux morts).
- Rénovation des pelouses des terrains de foot, abris de touche et main courante.
- Rénovation de la rosace centrale de l'église.
- Préparation administrative de la zone commerciale Le Lohan.

## **Les projets 2023 portés par la CUGR**

Aucun (les travaux programmés pour 2023 ont pu être réalisés en 2022, jardin du coq et route de la Neuville).

Pour pouvoir réaliser tous nos projets nous avons besoin de subventions, je remercie toutes les entités qui participent : la Région, le Département, la CUGR, la Préfecture et l'ANS.

Merci à tous ceux qui contribuent au développement et à la vie du village, entreprises, médicaux et paramédicaux, enseignants, personnel des écoles, sapeurs-pompiers, artisans commerçants, agriculteurs, tous les bénévoles des associations et des commissions communales...

Merci à tout le personnel communal ainsi qu'à mes collègues élus : adjoints et conseillers qui donnent le meilleur d'eux-mêmes pour que le village soit attractif et un endroit où il fait bon vivre.

Je vous souhaite une très bonne année 2023.

Jean-Jacques Gouault

# Vivre à Bétheniville

Bulletin d'informations de la commune  
de Bétheniville

## Rédaction

Commission Communication  
de la commune de Bétheniville

## Président

Emmanuel Chonion

## Membres et rédacteurs

Isabelle Boucksom

Frédéric Charton

Laure Huet

Jérôme Jorda

Didier Ryssen

Sandra Basseet

## Mise en page

Sonia Corpart

## Nous contacter

communication@mairie-betheniville.fr

*Un grand merci à Michel Lombard pour ses photos et  
son aide précieuse*

## Version condensée des comptes-rendus

Si vous souhaitez plus de détails, les comptes-rendus complets sont accessibles en mairie ou sur le site web de la mairie : <http://mairie-betheniville.fr/comptes-rendus-conseils-municipaux>

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 octobre 2022

Présents : Tous les conseillers sauf Mme Georgina COPITET représentée par Mme Gina BUCHE, Mme Isabelle BOUCKSOM représentée par M. Jean-Jacques GOUAULT et M. Maxime FRANCOIS absent excusé.

### Délibérations :

#### Délibération N°37 - Procès-Verbal valant compte-rendu de la séance du conseil municipal du 12 septembre 2022 - validation

#### Délibération N°38 – Recrutement et rémunération de deux agents chargés du recensement

Le Maire signale que le recensement de la population sur Bétheniville doit se faire en 2023 ; il faut donc recruter des agents recenseurs. La secrétaire de mairie sera Agent coordonnateur et sera assistée de M. Luc APPERT. Leur rôle sera :

- de mettre en place l'organisation de la collecte dans la commune suivant les préconisations de l'Insee,
- de mettre en place la logistique,
- d'organiser la formation des agents recenseurs,

- d'assurer l'encadrement et le suivi des agents recenseurs.

Le rôle des agents recenseurs sera de :

- distribuer et collecter les questionnaires complétés par les habitants,
- informer les habitants de la possibilité de remplir le questionnaire sur Internet,
- vérifier, classer, numéroté et comptabiliser les questionnaires recueillis, en veillant à se conformer aux instructions de l'INSEE.

#### Délibération N°39 - Validation des décisions de la commission pour la gestion de l'action sociale : 1 demande d'aide sociale

La délibération N°39 A/2022 correspond à une demande d'aide financière pour le remplissage d'une cuve à fuel pour une famille de Bétheniville.

#### Délibération N°40 - Communauté Urbaine du Grand Reims Rapport d'activités 2021 Information au conseil municipal

#### Délibération N°41 – Proposition d'acquisition du terrain AE 3 a de 15 472 m<sup>2</sup> appartenant aux Consorts PONSIN pour 20 euros/m<sup>2</sup>

Le Maire soumet au conseil municipal la proposition de la famille PONSIN de vendre à la commune la parcelle AE 3 leur appartenant d'une contenance de 15 472 m<sup>2</sup> dans la zone Le Lohan.

Ce terrain nous permettrait de réaliser une zone commerciale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- autorise le Maire à faire une proposition d'acquisition au prix de 20 euros le m<sup>2</sup> soit 309 440.00 euros.
- charge le Maire de signer tous les actes relatifs à cette affaire.

#### Délibération N°42 – Fixation des tarifs de concessions du cimetière communal pour les contrats conclus après le 1er novembre 2022

Monsieur le Maire propose de passer le tarif des concessions cimetière de 100 euros à 150 euros pour une concession cimetière de trente ans et d'une superficie de 2 m<sup>2</sup> environ.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide le changement de tarification.

#### Délibération N°43 – Ressources humaines : cadeau de fin d'année au personnel

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- d'accepter le principe du chèque cadeau,
- de fixer le montant par personne à 120 euros,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le bon de commande.

**Délibération N°44 – Cadeau des 20 ans de carrière en tant que secrétaire de mairie de Cécilia DA COSTA – rédacteur**

Le conseil, après en avoir délibéré, décide, à la majorité :  
- d'offrir un cadeau à Madame Cécilia DA COSTA afin de la remercier pour son dévouement à la commune.

**Informations municipales :**

**Sobriété énergétique**

La CUGR souhaite que chaque commune fasse un effort sur l'éclairage public.

Il a été décidé de maintenir l'intensité des lumières du coucher du soleil (17h -18h) à 21h à 70 % puis passer à 30 % après 21 h.

**Inauguration des nouveaux équipements**

M. le Maire souhaite qu'une inauguration commune se fasse courant avril 2023 pour la zone sportive du Gros Buisson qui, à cette date, devrait être entièrement terminée et pour la rue du Neuf Bourg.

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 21 NOVEMBRE 2022**

Présents : Tous les conseillers sauf M. Maxime FRANCOIS représenté par M. Frédéric CHARTON, Mme Gina BUCHE représentée par M. Jean-Jacques GOUAULT

**Délibérations :**

**Délibération N°45 - Procès-Verbal valant compte-rendu de la séance du conseil municipal du 21 octobre 2022 - validation**

**Délibération N°46 – Proposition d'acquisition du terrain AE 80 de 15 472 m<sup>2</sup> appartenant aux Consorts PONSIN pour 20 euros/m<sup>2</sup>**

Référence cadastrale modifiée pour cette parcelle AE 80 au lieu de AE 3.

**Délibération N°47 - Nouveaux Tarifs SDF pour toutes les réservations à partir du 1er décembre 2022**

Aujourd'hui, avec la hausse du prix de l'électricité, la consommation d'électricité sera à la charge des locataires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- fixe les tarifs de mise à disposition de la salle polyvalente comme suit pour toutes les réservations à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2022 :

	Béthenillois	Extérieurs
Grande salle pour le week-end ou deux jours	300,00 €	400,00 €
Caution	600,00 €	600,00 €
Journée	150,00 €	200,00 €
Réunion 1 ou 2 h (pas de consommation EDF en sus)	200,00 €	200,00 €

- confirme qu'en plus de cette somme, la commune facturera l'électricité consommée aux locataires (sur l'état des lieux : le compteur sera relevé à la prise des clés et à la remise des clés afin de faire une facture sur la consommation réelle).

- signale que les associations de Béthenville auront la possibilité d'utiliser la salle polyvalente une fois à 50 euros plus la facturation de la consommation de chauffage (deux fois pour Béthenville en fête) ensuite le prix de location sera de 200 euros.

Le contrat de location reste obligatoirement signé lors de la réservation de la salle, contrat dans lequel les obligations et devoirs de chaque partie y seront énumérés. A la signature du contrat un chèque d'arrhes de 150 euros devra être établi à l'ordre du Trésor public, il sera conservé par la commune même en cas de désistement.

- décide l'application de 50 euros de pénalités au locataire qui n'aura pas nettoyé la salle comme déterminé au contrat, somme qui sera prélevée sur le chèque de caution.

**Délibération N°48 – Nouveau projet de développement de la zone sportive le Gros Buisson (N°4) : LOT 1 : Eclairage des structures de la zone sportive le Gros Buisson (City Park, terrain de tennis, terrain de pétanque, aire de jeux) AVENANT N°1**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve et entérine l'avenant N°1 de l'entreprise DIM ELECTRICITE de Selles (51490) pour la somme de 3 400.00 euros HT.

**Délibération N°49 – renouvellement de l'adhésion au service santé prévention du centre de Gestion de la Marne**

Chaque collectivité et chaque établissement public local doit disposer d'un service de médecine professionnelle et préventive. Cette obligation peut être satisfaite par l'adhésion à un service créé par un Centre de Gestion.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide d'adhérer, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, à la convention santé prévention du Centre de gestion,
- autorise le Maire à signer la convention correspondante.

#### **Délibération N°50 – Délibération portant mise en place des autorisations spéciales d'absence**

Sous réserve des nécessités de service, les agents peuvent bénéficier, au titre de l'année civile, des autorisations spéciales d'absence à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2022.

#### **Délibération N°51 – Budget principal de l'exercice 2022 Décision modificative N°1 Autorisation de Virement de crédit**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- autorise le Maire à procéder au virement de crédit suivant sur le budget principal de l'exercice 2022 pour le paiement d'une subvention supplémentaire et exceptionnelle à l'Institut GODINOT à Reims de 300.00 euros afin de participer à la manifestation d'octobre rose et une subvention supplémentaire et exceptionnelle à l'association Bétheniville à toutes jambes de 319.00 euros pour le remboursement des frais avancés pour le téléthon 2022

#### **Délibération N°52 – Liste des entrées/sorties de garages et des portillons sur les nouvelles constructions à Bétheniville pour la CUGR**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- valide la liste des nouvelles constructions pour lesquelles un aménagement de voirie est à prévoir par la CUGR.

#### **Délibération N°53 – Prêt à moyen terme CRCA**

Le Président de séance donne connaissance aux Membres présents du projet envisagé par la Collectivité, objet de la présente demande de financement, à savoir : acquisition d'un terrain pour l'aménagement d'une zone commerciale.

Il expose que ce projet comporte l'exécution d'un programme de travaux dont il soumet le mémoire justificatif et dont le devis s'élève à 309 440.00 €.

Les Membres présents, après avoir entendu l'exposé du Président et après un échange de vues :

- 1° - prennent en considération et approuvent le projet qui leur est présenté,

2° - déterminent, comme suit les moyens financiers à envisager pour faire face aux dépenses du projet :

Montant du Devis :	309 440.00 €
Autofinancement :	9 440.00 €
Emprunt sollicité au C.A.M. :	300 000.00 €

#### **Délibération N°54 – Vente du terrain le Bois Judas cadastré AB 143 à Agencia de Reims pour 160 000.00 euros HT en 2 tranches**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- autorise la vente du terrain communal le Bois Judas cadastré AB 143 pour 160 000.00 euros HT en deux tranches dont la première : vente d'une parcelle de 15 751 m<sup>2</sup> pour 126 780.00 euros HT; la 2<sup>ème</sup> tranche : vente de la deuxième parcelle de 4 127 m<sup>2</sup> pour 33 220.00 euros HT.

#### **Informations municipales :**

M. le Maire rappelle qu'un arbre appartenant à la commune est tombé sur l'abri de jardin d'un administré, rue du Neuf Bourg. Notre assurance prend en charge les dégâts causés à l'administré mais il restera à la commune les frais pour faire retirer l'arbre tombé (qui s'est cassé en plusieurs morceaux).

M. le Maire annonce qu'il a repris la compétence voirie qui avait été déléguée à M. Didier RYSEN mais il souhaiterait avoir deux délégués pour le seconder : Messieurs Luc APPERT et M. Jean-Pierre PALADINI acceptent la délégation.

M. le Maire annonce que le secours populaire met en place les tournées Solidaribus sur Bétheniville : les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> lundis du mois de décembre à la salle des associations. Pour l'instant, l'association fera un essai d'un mois.

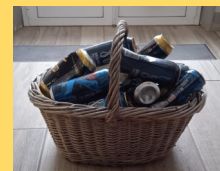
Permanence d'accueil et de solidarité, accompagnement des personnes en difficulté administrative ou financière, rencontre de personnes souhaitant s'engager bénévolement, point de collecte de dons matériels et financiers, lieu d'écoute.

#### **Rappel de civisme**

Il est strictement interdit de jeter des bouteilles et des canettes sur la voie publique (art. R. 633-6.) sous peine d'une amende de 135€ à régler dans les 45 jours, 375€ au-delà de ce délai.

En effet, toutes les semaines, une grande quantité de canettes est retrouvée, notamment tout au long de la rue des Remparts.

Nous remercions tous ceux qui prennent le temps de les ramasser.



## La fibre optique à Bétheniville

Le projet Losange a officiellement démarré le 4 août 2017 et permet à 7 départements de la Région Grand Est de bénéficier du Très Haut Débit.

Ce projet de Réseau d'Initiative Publique (RIP), baptisé Losange, est mené à l'initiative de la Région Grand Est, maître d'ouvrage, en partenariat avec les sept Conseils Départementaux : les Ardennes, l'Aube, la Marne, la Haute-Marne, la Meurthe-et-Moselle, la Meuse et les Vosges. La Moselle, le Haut-Rhin et le Bas-Rhin disposant d'un réseau fibre optique ne seront pas concernés par ce projet.



Losange a pour mission d'assurer la conception, le financement, la construction, l'exploitation, la maintenance et la commercialisation du réseau fibre optique sur une durée de 35 ans. Ce réseau 100 % fibre assurera à terme une couverture optimale et favorisera le développement de nouveaux usages et services numériques dans l'ensemble de notre société : économie, éducation, santé, transport, administration, tourisme, culture...

Les sept départements de la Région Grand Est, soit 3 404 communes sont concernées, soit près de 1 million de prises, un déploiement d'envergure qui demande d'effectuer des études et des travaux à petite et grande échelle.

Au total, c'est 262 Nœuds de Raccordement Optique (NRO) et 1883 Sous-Répartiteurs Optique (SRO) qui alimenteront les Ardennes, l'Aube, la Marne, la Haute-Marne, la Meurthe-et-Moselle, la Meuse et les Vosges.



Que va nous apporter la fibre optique par rapport à l'ancien support ADSL2+ ou VDSL2 ? avec ces types de connexions on ne peut guère espérer mieux que du 20 méga-octet en réception et 1 méga-octet en envoi, donc avec la fibre qu'en sera-t-il ? un responsable de chez Losange a indiqué lors d'une réunion d'information à Pontfaverger, que les débits seraient d'au moins 400 méga-octets en réception et 100 méga-octets en envoi.



Donc pour les utilisateurs nécessitant des débits importants, les gamers dont les jeux vidéo se bloquaient pendant les parties, la fibre va résoudre le problème. Les possesseurs de télévisions connectées vont se réjouir également et accéder aux sites de streaming afin de limiter les temps de téléchargements, de regarder un film ou une série sans blocage.

**Dois-je faire migrer ma connexion ADSL en Fibre optique ?** : Dans la mesure où votre opérateur conserve le même prix, oui il faut le faire. Si vous payez plus cher et que vous n'êtes pas un gros consommateur de données et que votre installation semble vous suffire, ne faites rien pour le moment et attendez que les offres de la fibre soient au même prix et bien sûr selon votre choix consulter la concurrence chez les autres opérateurs.

**Vous avez choisi de passer à la fibre optique, que faire ?** : Losange-fibre peut vous aider à vérifier votre éligibilité : <https://www.losange-fibre.fr/>



Il vous suffit de renseigner votre adresse et de voir si vous êtes éligible à la fibre, ensuite vous pourrez voir avec votre opérateur pour prendre un rendez-vous d'installation ou un autre, mais ce sera votre choix et nous ne pourrions donner aucun conseil à ce sujet.

# Évolution du tri dans nos poubelles jaunes

A compter du 1er janvier : Tous les emballages et papiers se trient.

Les déchets sont à trier dans les bacs et sacs jaunes

Tous les emballages et papiers se trient !

- Journaux, magazines, catalogues, prospectus, courriers, enveloppes et autres papiers,
- Emballages en papier et carton, briques alimentaires,
- Emballages en métal, même les plus petits,
- Bouteilles et flacons en plastique
- Pots et barquettes en plastique, sacs, sachets, films en plastique...

Quels sont les bons gestes à adopter ?

Pour bien trier, pas besoin de se compliquer la vie !  
- Inutile de laver les emballages, il suffit de **bien les vider**

- Les déposer **en vrac**

- Pour faciliter le travail du personnel du centre de tri, **bien les séparer** les uns des autres.

Les bacs de collecte

Les poubelles sont mises à votre disposition gratuitement par la collectivité.

Le volume qui vous est attribué dépend du nombre de personnes dans votre foyer.

Dans les cas où il n'y a pas d'espace pour stocker un bac, des sacs de tri peuvent vous être proposés.

La maintenance des bacs est assurée par nos services. Pour toute demande concernant les bacs, **contactez le 03 26 02 90 90.**

Tous les EMBALLAGES et PAPIERS se trient !

**1. C'EST UN EMBALLAGE OU UN PAPIER ?**  
Oui : dans le TRI

**2. INUTILE DE LAVER L'EMBALLAGE**  
Il suffit de bien le vider

**3. DÉPOSEZ VOS EMBALLAGES EN VRAC SÉPARÉS LES UNS DES AUTRES**

**À COMPTER DU 1er JANVIER 2023**

Journaux et magazines  
Prospectus et catalogues  
Courriers, enveloppes et autres papiers

Briques alimentaires et emballages en papier et carton  
Emballages en métal même les petits

Emballages en plastique

Le verre est toujours à apporter au conteneur à verre et les produits dangereux en déchetterie.

Plus d'infos sur [www.grandreims.fr](http://www.grandreims.fr)

## Fin de travaux

**GRAND REIMS**  
COMMUNAUTÉ URBAINE

A financé les travaux du lotissement Jardin du coq de la rue de la Neuville et la rue du Martelet.



# Urbanisme

Vous souhaitez effectuer des travaux ? la plupart d'entre eux sont soumis à des autorisation d'urbanisme.

## Quelles démarches pour quels travaux ?



A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, Bétheniville simplifie vos démarches d'urbanisme en se dotant d'une plateforme dédiée et sécurisée, vous pouvez déposer de chez vous, sans vous déplacer, ni l'imprimer votre dossier en ligne par votre demande d'autorisation de :

- Certificat d'Urbanisme.
- Déclaration Préalable.
- Permis d'aménagement
- Permis de construire.
- Permis de démolir.

Rendez-vous sur le Guichet Unique et créez un compte USAGER si vous êtes un particulier, ou un compte PARTENAIRE pour les professionnels de l'immobilier.

Vous pourrez notamment déposer votre dossier, suivre son instruction, le compléter le cas échéant, et ce 7/7 jours, 24/24h, où que vous soyez en France »

<https://portailprouba.grandreims.fr/guichet-unique/Login/Particulier>



Pour ceux qui n'arrivent pas à gérer cette démarche, le secrétariat de votre mairie reste à votre disposition



## Dernière ligne droite...

La dernière phase des travaux de la piste de roller, située sur le complexe sportif Le Gros Buisson, s'est achevée en novembre. La pose de la résine de surface signe, en effet, la fin des aménagements de cette structure.

C'est la société ADN-SOL qui, après avoir remporté le marché, a réalisé cette opération. Il a fallu de longues heures de travail pour réaliser l'ajustement, le ragréage et enfin, la mise en place du revêtement. Heureusement, les conditions climatiques de l'automne ont permis aux techniciens de finir la piste dans les délais. Le choix de la couleur, laissé libre par le prestataire, a fait l'objet d'un sondage auprès du Bétheniville Roller Club, et c'est le bleu qui a été préféré.



La piste ainsi équipée répond dorénavant aux normes, et des compétitions de niveau nationale pourront y être organisées.



Ainsi, rendez-vous est pris pour le 30 juin 2023 avec le déroulement d'une manche du championnat régional. A cette occasion le public pourra assister à des épreuves de tours lancés (200 mètres), de sprint, de courses de fond, de courses à élimination réalisés par des équipes sportives venant de toute la région Grand Est. En attendant, les coureurs du Bétheniville Roller Club, jeunes et moins jeunes, vont pouvoir profiter de cet équipement pour le plaisir, comme pour le développement des performances.

## ASB: les U14 promus

C'est avec une immense joie que nos U14 montent en D1. Grâce à leur détermination et celle de leurs coachs, une bonne ambiance au sein du groupe, des parents qui suivent l'équipe et qui la soutiennent, nos U14 ont terminé 1<sup>ers</sup> de leur poule, ce qui leur permet d'accéder à la D1.

Une nouvelle aventure va commencer, avec la reprise des entrainements 2 fois par semaine dès la rentrée de janvier et une préparation en matchs amicaux tout le mois de janvier 2023.



# Vie Associative



## fête Noël

Le jeudi 22 décembre, l'association et ses membres se sont retrouvés à 12h00 à la salle des fêtes, pour partager un délicieux repas préparé par le traiteur du village et servi par les bénévoles de l'association.

50 personnes avaient répondu à l'invitation et ont pu échanger et partager de merveilleux moments.

Adhérents Bénévoles et Bureau vous souhaitent une excellente année 2023. Santé, bonheur et réussite à vous et vos proches.



## Gym douce

L'association Equip'Age développe en parallèle de ses jeudis après-midi avec les aînés de Bétheniville et des alentours, une activité Gym douce avec un coach sportif.

Accessible à tous, jeunes et moins jeunes.

Eliott sera ravi de vous retrouver, **tous les jeudis de 17h00 à 18h00 à la salle des fêtes de Bétheniville.**



Renseignements:

Alain PILLIERE :  
07 89 65 96 19

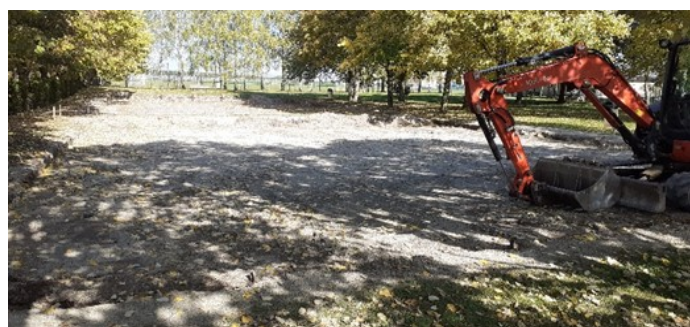


## Terrain de Pétanque

Construits il y a plusieurs décennies, les terrains de pétanque avaient grand besoin d'un renouveau ; en effet, certaines poutres qui les entouraient avaient pourri, laissant apparaître des morceaux de ferraille dangereux pour la sécurité non seulement des adeptes de la pétanque mais également des enfants qui viennent jouer dans ce terrain communal.



Les travaux ont débuté dans le courant du mois d'octobre 2022 et se sont achevés quelques semaines plus tard. La bande de terre entre les deux terrains a été réduite mais il reste toujours un terrain 'sable fin' et un 'petits cailloux'



L'association Pétanque Loisirs remercie le Conseil Municipal d'avoir voté la rénovation de ces terrains, ce qui va ravir non seulement les boulistes invétérés mais également les joueurs occasionnels. De plus, l'éclairage va permettre d'organiser des concours en semi-nocturne.



Si vous souhaitez devenir adhérent de l'Association Pétanque Loisirs et profiter des avantages offerts lors des concours, n'hésitez pas à contacter Isabelle Boucksom à l'adresse suivante [i.boucksom@orange.fr](mailto:i.boucksom@orange.fr)

# Association Pétanque Loisirs

L'Assemblée Générale de l'Association Pétanque Loisirs de Bétheniville s'est déroulée le samedi 14 janvier 2023.

26 adhérents étaient présents.

Tout le bureau a été renouvelé ; la composition est désormais la suivante :

Présidente : Mme Isabelle BOUCKSOM

Trésorier : M. Frédéric BOUCKSOM

Secrétaire : M. Jean-François ROUSSEAU

Nous avons préparé la nouvelle saison puis nous avons partagé la traditionnelle galette des rois arrosée de quelques blidas de champagne.

Les dates retenues pour les deux premiers concours en doublette sont le 01 avril et le 13 mai. Le jet du but est à 14h.

Si vous souhaitez être adhérent et profiter des avantages que cela vous donne lors des concours, venez vous inscrire : une permanence inscription aura lieu **le samedi 4 mars 2023 de 14h à 16h sur le terrain de pétanque de Bétheniville**

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter Isabelle au 06 83 34 23 92 ou [i.boucksom@orange.fr](mailto:i.boucksom@orange.fr)

## Compte-rendu de l'assemblée de



L'Association « Bétheniville en fête » s'est réunie le vendredi 13 janvier 2023, à l'occasion de son assemblée générale.

Jusqu'ici, la crise sanitaire avait freiné certaines ambitions mais 2022 aura été le baptême d'un calendrier tenu pour la vie de notre commune ! Une rétrospective de l'année ainsi que le bilan ont été présentés aux membres du bureau et bénévoles présents. Avant de nous tourner vers les projets 2023 suite au départ de 4 membres actifs dont 3 du bureau, un nouveau bureau a été voté :

Présidente : Laure Huet

Vice-Présidente : Isabelle Steffen

Secrétaire : Malvina Gjacomet

Secrétaire adjointe : Lucie Robert

Trésorière : Gina Buche

Trésorier adjoint : Jean-Pierre Paladini

2023 : LOTO (le 04.03), Brocante (le 18.06), Fête patronale (du 26 au 28.08), ... et bien d'autres projets à l'étude que l'on vous partagera très prochainement. Merci pour vos implications passées et futures permettant d'assurer la vie de notre association et d'assurer chaque événement proposé !

Il est toujours temps de nous rejoindre !  
Pour tout renseignement : [bethenivilleenfete@gmail.com](mailto:bethenivilleenfete@gmail.com)

Hâte de vous retrouver !



Bétheniville en Fête

## Les petits s'amuse avec les aînés

Après une longue pandémie empêchant toute rencontre intergénérationnelle sur notre territoire, l'année 2023 annonce le retour des temps de partage entre les enfants et les séniors.

Ainsi, le Mercredi 18 Janvier, les adhérents de l'association Equip'Age et les enfants (groupe élémentaire) inscrits aux Mercredis Récréatifs ont pu se retrouver, le temps d'une après-midi festive, pour jouer, échanger et partager.

Un grand loto a été proposé avec des petites récompenses pour tous ! L'important, c'était de passer un bon moment ponctué d'échanges et de curiosité entre les aînés et les enfants. Les nombreux lots nous ont été offerts par les acteurs de la vie locale du territoire : (Intermarché, Pharmacie de Bétheniville, Mondy, Générali assurance, le Grand Reims...)

En fin d'après-midi, les maternels sont venus se joindre à la fête pour partager tous ensemble la galette des Rois au cours d'un goûter convivial. Cet événement qui a réuni 25 enfants d'élémentaire, 20 enfants de maternelle et 25 adhérents de l'association Equip'Age laissera, on l'espère, de beaux souvenirs à chacun en attendant de renouveler l'expérience prochainement.

Les organisateurs remercient la municipalité de Bétheniville pour sa complicité dans cette belle aventure et pour avoir mis la salle des fêtes de la commune à leur disposition.

Merci à tous,

Le service enfance/jeunesse du Pôle des Rives de la Suippe et l'association Equip'Age.

GRAND  
REIMS  
COMMUNAUTÉ URBAINE

EQUIP'  
AGE  
Les aînés de Bétheniville





## Nettoyons Bétheniville

Le 1er octobre a eu lieu la troisième édition de l'opération Nettoyons Bétheniville. 76kg de déchets ont été rassemblés dans nos rues et chemins. Moins que l'an passé, sauf si l'on inclut le réfrigérateur trouvé dans la nature. Un rappel : la déchèterie de Pontfaverger est ouverte quasiment chaque jour...  
Merci à tous les participants !



## Lundi des auteurs

Le lundi 17 octobre dernier, grâce à la Bibliothèque départementale de la Marne et en partenariat avec l'association Lecture et loisirs de Troyes, deux classes de l'école élémentaire ont rencontré M. Philippe Lechermeier.



Philippe Lechermeier est un auteur de littérature jeunesse de notre région. Il a publié plus d'une quarantaine de titres, parmi lesquels « Princesses oubliées et inconnues », illustré par Rébecca Dautremer, qui fait partie des albums incontournables. Les enfants lui avaient réservé quelques surprises, ce furent des moments riches en émotions.

## 11 novembre

Une foule nombreuse est venue commémorer l'armistice du 11 novembre 1918.

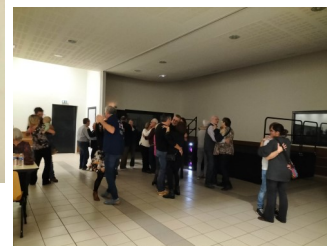


Une tradition familiale chez la famille Barrois :  
Sapeurs-Pompiers de père en fils  
Après Henri, décédé, Frederic, Loïc et Nathan ont pris la relève  
A noter que Vincent, chef de corps fait partie de cette famille.



## Beaujolais nouveau

Découverte du Beaujolais dès l'apéritif avec le "Communard". Victime de son succès en 2021, l'équipe a renouvelé avec le cru 2022, ce Kir Beaujolais. Une bonne soirée autour d'un buffet copieux préparé par l'Intermarché de Pontfaverger qui a parfaitement accompagné le Beaujolais Nouveau.



## Loto des Pompiers

Ce vendredi 18 novembre, la salle était complète et au-delà de leur accueil chaleureux, les pompiers ont gâté leurs participants et ont offert un LOTO convivial et familial.



L'amicale des Sapeurs Pompiers tient particulièrement à remercier tous les habitants de Bétheniville pour l'accueil chaleureux et la gentillesse qu'ils ont reçus au cours du passage pour le calendrier 2023.

## Téléthon 2022

Sous l'égide de « Bétheniville à toutes jambes » avec l'aide de « Bétheniville en Fête » et une participation financière de la commune, plusieurs manifestations furent organisées dans le cadre du Téléthon 2022.

Une Color Mov' enchanta les coureurs à pied, tandis que les tricoteuses confectionnèrent plaids, bonnets ... pour être vendus.

Pour réchauffer l'atmosphère, vin chaud, café et viennoiseries furent proposés.

Le bénéfice de cet après-midi du 3 décembre fût intégralement versé pour le Téléthon.

Bravo à tous les participants.



## Marché de Noël Riquewihr

Promenade sur le Marché de Noël de Riquewihr sous un soleil d'hiver.



## Décorations de Noël

Comme chaque année, notre commune a revêtu ses appareils de Noël, un peu plus tard qu'à l'habitude, sobriété énergétique oblige.

Merci à la commission Arbre de Noël



Mais cette année, Romuald Rouvray, un béthenivillois avec des mains et un cœur en or, a fabriqué des décorations merveilleuses augmentant ainsi la magie de Noël dans notre commune. Un grand merci à lui.



## Réveillon St Sylvestre

Le 31 décembre, l'ASB, notre club de foot, organisait le réveillon de la St Sylvestre.

Dans une très bonne ambiance, les convives ont profité d'un bon repas et d'un très bon DJ pour fêter 2023 en beauté.



## Vœux du Maire



# Informations diverses

## La ligne régulière 210

Nos enfants scolarisés sur REIMS connaissent bien la ligne 210, mais pour leurs aînés qui prennent habituellement la voiture pour se rendre à Reims, elle leur est peut-être inconnue.

Une réunion s'est tenue à la mairie le 28 octobre 2022 en présence d'une responsable de Champagne-mobilités, avec qui nous avons pu échanger et nous a expliqué le fonctionnement de la ligne et nous a présenter ces avantages.

Une personne présente à cette réunion, a expliqué prendre régulièrement la ligne 210 pour se rendre à son travail de Reims centre-ville, elle a réduit considérablement ses coûts de transport, ne cherche plus à se garer, n'a plus de frais de parking, de plus son employeur lui prend en charge 50% de ses charges de transport public.

Si vous envisagez de vous rendre en centre-ville de Reims prenez l'autobus à Bétheniville à 13h25, vous pourrez profiter et admirer nos paysages campagnards sur le trajet, à 14h17 vous serez arrivé à Reims sur la place Saint Symphorien. Vous pourrez vous promener dans la Cité des Sacres, faire vos achats, des visites pendant près de 4 heures, car à 18h35 toujours sur la place Saint Symphorien votre autobus vous ramènera à Bétheniville vers les 19h10. Le prix du billet sera de 4€ l'aller-retour et moitié prix si vous avez plus de 65 ans, donc un gain d'argent conséquent par rapport à une voiture, sans compter les frais de parking, les contraintes de la circulation, et puis vous faites aussi un geste écoresponsable en utilisant les transports en commun car un autobus suffisamment rempli émet moins de CO<sup>2</sup> que les voitures transportant le même nombre de voyageurs.

**Ligne 210 ■ BÉTHENIVILLE - PONTFAVERGER - REIMS**

Période scolaire

BÉTHENIVILLE > REIMS		Lundi, mardi, jeudi, vendredi			Mercredi			Samedi	
BÉTHENIVILLE	Centre, angle rue Munet et rue de Reims	06:46	---	13:25	06:46	---	13:25	07:39	13:25
REIMS	Saint-Symphorien	07:25	08:40	14:17	07:25	08:40	14:17	08:30	14:17

REIMS > BÉTHENIVILLE		Lundi, mardi, jeudi, vendredi			Mercredi		Samedi	
REIMS	Saint-Symphorien	12:30	17:25	18:35	12:30	18:35	12:30	18:35
BÉTHENIVILLE	Centre, angle rue Munet et rue de Reims	13:20	---	19:10	13:20	19:10	13:20	19:10

### Vos contacts

● Champagne Mobilités  
Rue du Docteur Schweitzer  
BP 148 - 51 873 Reims Cedex 3  
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h  
03 26 50 59 40  
contact@champagne-mobilites.fr  
www.champagne-mobilites.fr

## Ligne 210 ■ BÉTHENIVILLE - REIMS

Période vacances scolaires

BÉTHENIVILLE > REIMS		Du lundi au samedi	
BÉTHENIVILLE	Centre, angle rue Munet et rue de Reims	07:39	13:25
REIMS	Saint-Symphorien	08:30	14:17

REIMS > BÉTHENIVILLE		Du lundi au samedi	
REIMS	Saint-Symphorien	12:30	18:35
BÉTHENIVILLE	Centre, angle rue Munet et rue de Reims	13:20	19:25

### Vacances scolaires et jours fériés

- LA LIGNE NE CIRCULE PAS LES JOURS FÉRIÉS.
- VACANCES DE LA TOUSSAINT  
Du lundi 24 octobre au dimanche 6 novembre 2022 inclus
- VACANCES DE NOËL  
Du lundi 19 décembre 2022 au lundi 2 janvier 2023 inclus
- VACANCES D'HIVER  
du lundi 13 février au dimanche 26 février 2023 inclus
- VACANCES DE PRINTEMPS  
Du lundi 17 avril au lundi 1<sup>er</sup> mai 2023 inclus
- PONT DE L'ASCENSION  
Les lignes circuleront sur les horaires des vacances le vendredi 19 et le samedi 20 mai 2023
- VACANCES D'ÉTÉ  
à partir du lundi 10 juillet 2023

## Tarifs

Tout public	Ticket unité à bord des cars	2 €
	Carnet de 12 voyages	18 €
	Abonnement mensuel	30 €
Moins de 18 ans, Étudiants, Apprentis, Personnes en situation de handicap, Bénéficiaires de la CMU-C, Seniors de plus de 65 ans	Ticket unité à bord des cars	1 €
	Carnet de 24 voyages	18 €
	Abonnement mensuel	15 €
Enfant de moins de 5 ans accompagné d'un adulte		Gratuit

## Points de vente

**TICKET UNITÉ**  
à bord des autocars

### TITRES RECHARGEABLES

1. Demandez votre carte nominative sur :  
[www.champagne-mobilites.fr](http://www.champagne-mobilites.fr)
2. Rechargez votre titre de transport sur votre carte :
  - 12 ou 24 voyages sur [www.champagne-mobilites.fr](http://www.champagne-mobilites.fr), à l'agence Champagne Mobilités ou chez l'un des dépositaires (liste sur [www.champagne-mobilites.fr](http://www.champagne-mobilites.fr))
  - Abonnement mensuel  
[www.champagne-mobilites.fr](http://www.champagne-mobilites.fr) ou à l'agence Champagne Mobilités

### ABONNEMENT ANNUEL SCOLAIRE

[www.grandreims.fr](http://www.grandreims.fr)

Pensez à l'abonnement pour vos trajets domicile-travail, votre employeur vous rembourse 50 % de son montant.

## Moyens de paiement

● À BORD DE L'AUTOCAR  
CB ou espèces avec l'appoint

### AUPRÈS DE CHAMPAGNE MOBILITÉS

CB, espèces ou chèque à l'ordre de « la régie des recettes »

### AUPRÈS DES DÉPOSITAIRES

Espèces ou chèque à l'ordre de « la régie des recettes »

# Accueil de Loisirs Vacances d'hiver

Pour les prochaines vacances d'hiver, l'équipe d'animation du Pôle des Rives de la Suippe se mobilise pour proposer à vos enfants une semaine d'activités inoubliable. Les activités sont accessibles aux enfants de 3 à 12 ans et aux jeunes collégiens (y compris les sixièmes qui n'auraient pas encore 12 ans) et l'inscription se fait à la carte en fonction du choix et des envies de vos enfants.

Les inscriptions débuteront le Lundi 16 Janvier : il est téléchargeable en ligne sur le site du Grand Reims ou retirable au Pôle des Rives de la Suippe (ancien collège) au 2 rue de Nayeux à Pontfaverger (les places sont limitées).

Pour toute question ou renseignement, contactez le responsable de l'activité : Arnaud HUVELLE, soit par mail à [arnaud.huvelle@grandreims.fr](mailto:arnaud.huvelle@grandreims.fr) ou par téléphone au 06.30.10.18.50. "



# Cours d'informatique

Pour 2023, des cours d'informatique collectifs auront lieu le samedi après-midi de 14h00 à 16h00.

Première séance: samedi 11 mars.

Salle des associations.

Tout le monde peut y participer pour cela il suffit de vous inscrire soit par téléphone : 07 67 15 41 17

Soit par mail : [bibliotheque.btv@outlook.fr](mailto:bibliotheque.btv@outlook.fr)

# A la bibliothèque

Pendant les vacances, le samedi 18 février, à partir de 14h, la bibliothèque vous propose des jeux de rôle :

- Petits Détectives de Monstres (durée : 1h) est un jeu de rôle pour enfants à partir de 3 ans, dans lequel ils joueront de jeunes et sympathiques détectives cherchant à débusquer et à attraper les monstres qui leur font peur la nuit...
- Dans Cat's Mascarade (durée : 2h) les joueurs jouent des chats, qui sont en réalité les véritables maîtres du monde présent.
- Et d'autres encore...

Uniquement sur inscription



# Recensement : du 19 janvier au 18 février 2023



Répondre au recensement,  
c'est utile pour construire  
demain !

Encore plus simple par internet

le-recensement-et-moi.fr



Le recensement démarre le 19 janvier.  
Vous serez prévenu par votre mairie.

## Covoit'ici

Comment  
ça marche ?

GRAND  
REIMS  
COMMUNAUTÉ URBAINE

lance un nouveau service de transport, développé par la société **Ecov**. Celle-ci permet de covoiturer au quotidien et sans réservation sur tous vos trajets domicile-travail. Le principe ? Vous partagez vos sièges libres en temps réel avec des passagers qui vont dans la même direction !

### Conducteurs

Partagez vos trajets  
avec les passagers sur votre route.

1

Je lance l'appli juste avant de partir.

2

Je sélectionne les arrêts covoit'ici par lesquels je vais passer et suis informé des passagers sur mon trajet.

3

Je récupère les passagers qui attendent aux arrêts covoit'ici, ils valident le trajet et c'est parti !

Sur la plupart des lignes, les conducteurs sont indemnisés !

### Passagers

Trouvez une place dans les voitures qui passent.

1

Pas de réservation : pour covoiturer je me rends à un arrêt covoit'ici.

2

Une fois à l'arrêt, je demande mon trajet sur l'appli (ou par SMS) pour informer les conducteurs de ma présence.

3

Un conducteur me récupère, je valide le trajet et c'est parti !

#### Pas de conducteur ? On déclenche la garantie départ !

Sur certaines lignes (voir tableau), si aucun conducteur ne se présente après 10 minutes à l'arrêt, l'assistance vous contactera pour vous envoyer, sans frais supplémentaire, un véhicule qui vous emmènera à bon port ! Vous êtes donc sûrs de pouvoir partir sur ces heures données !



plus d'infos sur covoit'ici.fr

## agenda

18/02/23	Animation Jeux de Rôle par l'association « Aux Portes de l'imaginaire »
04/03/23	Loto organisé par « Bétheniville en Fête »
01/04/23	Concours de Pétanque en doublette
13/05/23	Concours de Pétanque en doublette
27/05/23	Barbecue organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers
18/06/23	Brocante

**Panneau Pocket** n°1 en France

Les informations et alertes de votre Mairie sont sur PanneauPocket

- 1 Téléchargez gratuitement l'application
- 2 Recherchez votre Commune ou votre Code Postal
- 3 Cliquez sur le pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications

Scannez-moi



## Etat Civil

**Naissances** - Avec nos vœux de santé et de prospérité aux nouveau-nés et nos félicitations aux parents

### Naissance 2023

PICCOLI Pablo né le 15 décembre 2022

RADERMECKER Léonie, Véronique, Sylvie née le 21 septembre 2022

### Mariage 2023

CASTELEYN David, Jacky, Maurice et GOUBLLOT Virginie, Angélique, le 02 juillet 2022

### Décès 2023

REMY Johan, Jean, Gérard, le 05 octobre 2022

MONTIEL David, Yannick, le 26 décembre 2022

GUILLEMART Maurice, Robert, Henri, le 14 janvier 2023